

APPEL À SOUTIEN | COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

REJOINDRE LE COLLECTIF DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ OBJECTIF PODIUM

L'appel à soutien auprès des **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** permet à une Commune, une Communauté de communes, un Département, une Région ou un Groupement de s'inscrire dans les projets d'intérêt commun de l'association **OBJECTIF PODIUM**

Les trois niveaux de partenariat :

☐ **PARTENAIRE SOUTIEN**

Contribution financière + visibilité.

Aide matérielle : prêt de locaux + mise à disposition d'outils.

Soutien humain, de compétences ou de partage d'expertise.

☐ **PARTENAIRE TERRITOIRE**

Collaboration pour concevoir, financer et mener à bien des projets de développement.

Contribution + mise en réseau + communication + accompagnement des actions.

Innovation conjointe liée à l'animation touristique du territoire.

☐ **PARTENAIRE STRATÉGIQUE**

Accord formel et indépendant pour atteindre des objectifs communs en termes de marketing et communication sportive.

Partage de ressources : mise en commun des expertises, des savoir-faire, des réseaux de communication.

Vision à long terme : engagement durable basé sur la confiance mutuelle et la recherche d'une synergie « gagnant-gagnant ».

Une convention de partenariat est signée entre l'association Objectif Podium et la collectivité territoriale (ou un organisme public) fixant la cible, les engagements réciproques et les modalités de collaboration pour la réalisation d'un projet d'intérêt commun par le sport.

L'équipe Objectif Podium vous accompagne dans votre stratégie marketing & communication événementielle.



Association enregistrée le 13/09/2019 sous le N° W253005262 - Siret : 878325885 00019

Gestion administrative. +33(0)786 998 976 - e-mail : contact@objectifpodium.com

Siège statutaire : Mairie d'Etupes 25460 - 2 place du Souvenir Français